



# EEDF – Groupe de Paris 4 Vents

## DOSSIER DE CAMP

Date limite de dépôt du dossier : jeudi 15 mai 2025. Envoyer à : [equipe-regionale-idf@eedf.fr](mailto:equipe-regionale-idf@eedf.fr)

Dates du séjour : du 14 au 25 / 07 2025

Lieu du camp : Itinérant de Paris à Viscomtat Région : Île de France-> Auvergne

*Le dossier de préparation du camp doit permettre d'anticiper sur le maximum de situations que l'équipe sera susceptible de rencontrer...*

*... et d'y apporter les éléments de réponses appropriés.*

N° de téléphone portable de la directrice ou du directeur du séjour :  
06 84 25 17 66

Membres de l'équipe ayant participé à la formation Tremplin-Camp des 29 et 30 mars 2025 :

Saïd Omar Aymen Ghandour  
Benoît Barone Marianne  
McCarthy

- I Présentation générale du séjour
- II L'équipe d'encadrement, rôles et fonctions de chacun
- III Modalités de préparation
- IV Projet éducatif et objectifs généraux
- V Objectifs spécifiques pour le séjour
- VI Modalités d'inclusion des personnes (enfants, jeunes, adultes) à besoins spécifiques
- VII Modalités d'évaluation
- VIII Projet d'animation (journée-type, grille d'animation, pour chaque unité)
- IX Projet alimentaire
- X Budget
- XI Matériel à prévoir
- XII Carte et plan d'accès
- XIII Carnet d'adresses



## **EEDF - Critères de validation des projets de séjours :**

### **Le dossier est-il déposé dans les délais (avant le jeudi 15 mai 2025) ?**

Cette grille est un guide pour les équipes régionales. Elle doit aider dans le processus de validation. Elle s'appuie sur plusieurs éléments mais il est important que ce moment puisse prendre en compte aussi les attendus de la région, les retours des années précédentes...

Dans la validation il est important d'être attentif au projet du/de la responsable de camp mais aussi de s'assurer que l'organisateur.trice permet la mise en œuvre de ce projet.

Camp : .....

Nom Prénom de l'équipe de validation : ..... - ..... - .....

Nom Prénom des représentants.tes du projet : Flores Marie ; Omar Saïd

L'équipe était présente au temps de validation entre l'équipe régionale et la.le directeur.rice avec l'organisateur.rice :

OUI / NON

### **Situation SANITAIRE ET/OU CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUE**

Le projet prend en compte la situation sanitaire liée au COVID dans l'organisation et le projet (vigilance sur port du masque, mélange des groupes, lavage de mains, nettoyage des surfaces/contacts, nécessité ou non du pass) Le matériel, l'implantation du camp ont été pensés en cas de canicule ou de forte intempérie

Dans l'équipe il y a un.e référent.e COVID identifié.e et formé.e.

### **Avoir fait les démarches administratives et procédures associatives**

La déclaration TAM est faite, l'intégralité des adultes présent.e.s sur le camp sont déclarés, et les stagiaires correctement déclaré.e.s

La liste des documents obligatoires est connue, et on fait en sorte que chacun.e sache où trouver les documents

La déclaration ROADS est faite

Les enfants qui participent au camp ainsi que les équipes sont tous adhérents

Le responsable de camp dispose des attestations d'assurances obligatoires.

Si un véhicule est sur le camp celui-ci est assuré (cf MAIF, contrat automission...)

La procédure d'urgence de l'association est connue et les contacts d'urgence de l'association au niveau national et régional son eux aussi connus

Le projet pédagogique est communiqué aux parents et /ou représentants légaux en amont, par exemple une réunion de présentation est prévue et organisée

La communication avec les familles pendant le camp est prévu et organisée. Les différents supports envisagés et publiés sont connus

Avoir un projet pédagogique en lien avec le projet associatif

### **Avoir un projet pédagogique en lien avec le projet associatif**

Le projet tient compte des branches de l'association

Le rythme de camp est défini et adapté à la tranche d'âge

Les objectifs pédagogiques sont atteignables et cohérents avec la tranche d'âge

Les besoins particuliers des jeunes sont pris en compte (régimes alimentaires, santé, etc.)

Les 5 valeurs de l'association sont prises en compte dans le projet pédagogique

Le responsable de camp a le souci d'associer son équipe à la construction du projet pédagogique.

Les 8 piliers de la méthode scout sont mis en œuvre

Les jeunes sont associé.e.s à la démarche de construction du camp

Un système de régulation de la vie quotidienne et collective a été pensé, des règles non négociables sont posées.

Si une situation de violence (physique, sexiste, sexuelle, ...) est révélée durant le camp, on a identifié les ressources et démarches à suivre.

Le projet précise les modalités de son évaluation et son ajustement

### Vie quotidienne

L'entretien des sanitaires est prévu ainsi que l'accompagnement des participants.tes à leur bon usage

Le projet explique clairement l'organisation de l'hygiène des enfants et des jeunes.

L'organisation de l'intendance répond à la réglementation (frigo en nombre suffisant, relevé de température prévu, échantillonnage prévu, lieu de stockage des denrées adapté)

La propreté et l'hygiène du camp est pensée (tri des déchets, rangement régulier du camp, service de nettoyage, rangement du matériel après les activités)

Le matériel et l'installation des douches permettent l'isolement nécessaire pour une toilette personnelle.

### Avoir un budget de camp cohérent et réaliste

Le budget de camp est équilibré

Le budget est cohérent avec le projet de camp envisagé.

Le budget de camp couvre les dépenses de fonctionnement du groupe (Amortissements, formations, gros matériel...) et intègre la contribution nationale

Le budget alimentation est de minimum 6€/pers, pour permettre d'assurer une alimentation de qualité.

La gestion financière du camp est clairement définie (Comptabilité, répartition des rôles, moyens de paiement, suivi...)

### Avoir une équipe adaptée au projet

Le taux d'encadrement officiel est respecté

Au moins une personne de l'équipe a déjà l'expérience d'un camp de scoutisme

L'équipe est mixte

Il y a un.e PSC1 (ou équivalence)

Une réflexion sur le rythme de l'équipe a été menée (Réunion, repos, congés...)

L'équipe dans son projet tient compte de l'accueil de nouveaux enfants /jeunes

Les rôles de l'équipe ont été répartis

La place des parents sur le camp est réfléchi et partagée.

### Avoir une démarche de formation de l'équipe

Une démarche d'accompagnement et de validation des stagiaires bafa/asf/rusf est mise en place.

50% minimum de l'équipe a participé au tremplin

La personne pour accompagner le.la responsable de camp et valider son stage pratique est connue.

Les outils pédagogiques nationaux (site éducatif EEDF, livret de planification, livrets de branches...) sont connus et partagés.

### Avoir un lieu de camp adapté

Le lieu de camp est cohérent avec le projet de camp et ses objectifs

Les infrastructures sont en lien avec les compétences de l'équipe

Le nombre de douches et toilettes est suffisant et adapté, au minimum 1 pour 10 personnes

En cas d'intempéries il existe un lieu de repli en dur

Il y a un point d'eau potable

Le pré camp et post camp est pensé

Le lieu a été repéré en amont et la gestion de l'espace est réfléchi

Les points à risque sont repérés, une mise en sécurité est pensée et les limites définies

### SI CAMP INTERNATIONAL :

Tenir compte de la dimension internationale de son projet  
L'équipe a participé au WE international

Le projet de camp a été validé par l'Equipe Internationale (ENI)

### SI CAMP DE REGROUPEMENT OU PARTENARIAT AVEC UN GROUPE D'UNE AUTRE REGION :

Présence d'une convention entre groupe ou d'un accord écrit sur l'organisation, le financement et les partages de responsabilités. **Convention à fournir avec le projet de séjour.**

Si le séjour est organisé par une SLA d'une autre région, c'est cette région qui validera le projet. POUR AUTANT, le projet devra être présenté et soutenu par l'équipe de camp francilienne lors de la rencontre du 24-25 mai.

– PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SÉJOUR DE SCOUTISME :

Région	Adresse exacte du lieu de séjour	Ville la plus proche
Île-de-France → Auvergne	Itinérant de Nemours à la base de loisir de Thiers, 63330 <b>(14-15/07) Etape 1 : Montcresson (47 km-3h16))</b> Propriétaire : Mairie Adresse : rue du 8 mai 1945/rue de l'église	<b>(14-15/07) Etape 1 : Montcresson (47 km-3h16)</b>
	<b>(15-16/07) Etape 2 : Chatillon sur Loire (49 km-3h30)</b> Propriétaire : Camping municipal de Châtillon-sur-Loire Adresse : l'Écluse des Combles, Les Combles, 45250 Briare	<b>(15-16/07) Etape 2 : Chatillon sur Loire (49 km-3h30)</b>
	<b>(16-17/07) Etape 3 : Saint-Satur (37 km-2h38)</b> Propriétaire : Mairie Saint-Satur Adresse : Terrain d'entraînement de rugby, sur Saint-Thibault rue de Chappes, Saint Satur	<b>(16-17/07) Etape 3 : Saint-Satur (37 km-2h38)</b>
	<b>(17-18/07) Etape 4 : La Guerche sur l'aubois (56 km-3h54)</b> Propriétaire : Mairie Adresse : 19 rue de La chaniere	<b>(17-18/07) Etape 4 : La Guerche sur l'Aubois (56 km-3h54)</b>
	<b>(18-19/07) Etape 5 : Saint Léopardin d'Augy (45 km-3h14)</b> Propriétaire : Mairie de Neuville-lès-Decize Adresse : Terrain en face de la mairie, Bourg, 58300 Neuville-lès-Decize	<b>(18-19/07) Etape 5 : Saint Léopardin d'Augy (45 km-3h14)</b>
	<b>(19-20/07) Etape 6 : Bessay-sur-Allier (48 km- 3h27)</b> Propriétaire : mairie de Bessay sur Allier Adresse : stade municipal 12 rue René Fallet	<b>(19-20/07) Etape 6 : Bessay-sur-Allier (48 km- 3h27)</b>
	<b>(20-21/07) Etape 7 : Vichy / Serbannes (50 km-3h41)</b> Propriétaire : Mairie de Vichy Adresse : Avenue de France, Vichy	<b>(20-21/07) Etape 7 : Vichy / Serbannes (50 km-3h41)</b>
	<b>(21-25/07) Etape 8 : Plage d'Iloa (41 km)</b> Propriétaire : Municipalité de Thiers Adresse : Site d'Iloa les Rives de Thiers, 63300 Thiers	<b>(21-25/07) Etape 8 : Plage d'Iloa, Thiers (41km)</b>
<b>Distance point-de-départ / lieu de camp</b>	<b>Moyen de transport utilisé</b>	<b>Dates du pré camp</b>
Deux RDV : Gare de St Germain en Laye ; P4V à Paris gare de Lyon 349 km entre Nemours et la base de Loisir de Thiers 63330, lieu de rassemblement du Grand Bivouac	Aller : Ligne A (35min) + Ligne R (1h07) puis itinérance vélo Retour en Bus avec Grand Bivouac et transport des vélos en utilitaires	12/07/2025 au 14/07/2025

<b>Directrice / Directeur du camp</b>	Marianne Mc Carthy	Diplômes : BAFA, BAFD théorie, AFGSU 2, Permis B
<b>Assistant sanitaire</b>	Saïd Omar	Diplômes : PSE2, Stagiaire BAFA
<b>Membres de l'équipe de camp (logistique, intendance, cuisine, ...)</b>	Marie Flores (véhicule), Khadija (Logistique et intendance) Michel Joussemet (Trésorier/Comptabilité)	

<b>Téléphones en cas d'urgence (jour et nuit)</b>	N° de portable : 0684251766 / 0623785794      Téléphone fixe :
<b>Conditions d'accès à l'eau potable</b>	Oui, sur les lieux de camp et point d'accès eau potable des villes et villages consultable via l'application
<b>Accès au courant électrique</b>	OUI - NON
<b>Accès Internet</b>	OUI – Données mobiles, pas de réseau wifi
<b>Environnement culturel</b>	Loire à vélo et routes de Frances.
<b>Lieu de repli en cas d'alerte météo</b>	A voir avec les mairies, lieu de camp

#### Modalités d'information des familles :

<b>Date de la présentation du séjour aux familles (envoi du dossier d'inscription) :</b>	Courant Avril
<b>Date de la réunion d'information des familles :</b>	Début juin
<b>Modalités d'implication des familles dans le projet :</b>	Les parents sont sollicités pour la préparation du matériel en amont, pour coordonner les séances d'entraînement pour apprendre à rouler à vélo en groupe et sur les routes, pour vérifier et compléter l'équipement des vélos et pour mener des ateliers de réparation de vélos et apprentissage des techniques de bases. Le projet pédagogique sera présenté lors de la réunion pour les parents en juin. Les avis/remarques seront pris.e.s en compte dans la mesure du possible.
<b>Modalités d'information des familles durant le séjour :</b>	La ligne téléphonique ne sera utilisée que pour les exceptions/urgences. Aussi nous posterons du contenu régulier sur notre compte instagram/whatsapp accessible aux parents. Des temps téléphoniques pourront être programmés si nécessaire.
<b>Modalités de retour pour les familles (projection, expo, ...) :</b>	Un retour photo et explication des camps fait par les enfants eux-mêmes se fera lors de la réunion de rentrée en Septembre 2025.

## II - L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT, SON FONCTIONNEMENT, RÔLES ET FONCTIONS DE CHACUN

Prénom, NOM	N° adh EEDF	Groupe	Fonction, Fonction(s) annexe(s)	Diplômes (BAFA, BAFD, ASF, DSF, RUSF, stagiaire, SB, PSC1, permis B, ...)
Marianne Mc Carthy	ADH-720203	P4V	Directrice pédagogique	BAFA, Stagiaire BAFD, AFGSU 2, Permis B
Benoît BARONE	ADH-616389	P4V	Responsable Eclé.e.s,	BAFA, RUSF, PSC1, permis B
Aymen Ghandour	ADH-722264	P4V	Responsable Eclé.e.s	ASF stagiaire
Saïd OMAR	ADH-717890	SG	Responsable de groupe, Assistant sanitaire	Responsable de groupe EEDF de Saint- Germain, Stagiaire BAFA, PSE2
Modibo Maiga	ADH-720592	SG	Responsable Eclé.e.s	Stagiaire BAFA

## Rôle de chacun :

La directrice :	Elle gère les documents administratifs et veille au bon déroulement et à la sécurité du séjour. Elle maintient les liens avec les familles et les partenaires, suit la comptabilité avec l'intendant et le trésorier, et accompagne les stagiaires. Elle participe à l'animation de son unité, élabore le projet pédagogique avec l'équipe, coordonne les animateurs, participe aux réunions et à l'évaluation du séjour, et apporte un soutien pédagogique. Cette liste n'est pas exhaustive.
L'adjoint(e), le (la) RU :	Les Responsables d'unités assurent, avec la directrice, la coordination de l'équipe d'animation de leur unité, la formation des responsables et le suivi des stagiaires, les contacts avec les familles. Iel.le.s assistent la directrices dans toutes ses autres tâches. Iel.les participent à l'animation de leur unité.
Le (la) responsable d'encadrement et d'animation	Responsable d'abord de la sécurité physique, morale et affective des jeunes, il.elle doit aussi avoir un comportement modélisant, ou « qui donne l'exemple », en commençant par s'imposer à lui.elle-même ce qu'il.elle demande aux jeunes. Le.a responsable respecte et fait respecter les règles de vie ainsi que la réglementation en vigueur. Il.elle soigne son comportement, son langage et sa tenue. Responsable de l'animation, il.elle doit veiller à intégrer chaque jeune dans les activités, à la mesure de ses possibilités, et selon ses désirs. Cependant, un.e jeune ne sera pas obligé.e de participer à une activité si cela ne porte pas préjudice au déroulement des activités. Le.la responsable d'animation a pour rôle de faire vivre le groupe. Il.elle doit être force de propositions auprès des enfants tout en assurant leur sécurité. Il.elle encadre les enfants et les accompagne dans la vie quotidienne. Il.elle participe activement aux réunions du soir et à la préparation des activités. Il.elle rend compte lors de ces réunions des problèmes rencontrés entre les enfants, avec les enfants ou avec d'autres membres de l'équipe d'animation.
L'assistant sanitaire	Il a un contact particulier auprès des enfants. Il.elle veille à privilégier la qualité de cette relation, sans en abuser. Il.elle est à l'écoute et attentif sans non plus materner les enfants. Il.elle assure le suivi des traitements médicaux, les premiers soins, les secours d'urgence. Une tente est dédiée exclusivement à l'infirmier, avec une malle à pharmacie fermée par cadenas. Un registre de soins permet de suivre chaque soin apporté aux jeunes, et doit être rempli à chaque occasion de soin. Les consignes de soins et d'hygiène sont affichées dans cette tente. L'assistant.e sanitaire est garant.e du bon rangement de l'infirmier et de la malle d'infirmier.
L'intendant	Courses, gestion des stocks, affichage des repas, conservation des plats témoins, traçabilité
Le (la) cuisinier(ère)	maintien de l'hygiène, préparation des repas

## Fonctionnement de l'équipe d'encadrement :

<p>Modalités de réunions :</p>	<p>Les réunions se feront à la fin de chaque journée, après le coucher des jeunes. Elles se tiendront par unité, ou seront communes les veilles de journée commune, ou si besoin ressenti par l'équipe pédagogique pour la gestion globale du camp.</p> <p>Elles ne devront pas excéder plus d'une heure (sauf cas exceptionnel) et devront se finir avant minuit, afin d'assurer les heures de sommeil minimum pour les responsables. Les responsables veilleront à respecter la parole de chacun, iels sont également tenu.e.s d'être présent.e.s à toutes les réunions, les jours de congés compris . (participation jusqu'au bilan pour la veille du congé et retour lors de la préparation du lendemain).</p> <p>Les réunions se dérouleront en deux temps : un temps bilan de journée, et un temps de préparation du lendemain.</p> <p>Les intendant.e.s pourront être convié.e.s à certaines réunions si nécessaire, ou passeront par le biais de la directrice pour faire transmettre des informations nécessaires au bon déroulement de sa gestion.</p> <p>La directrice ne sera pas toujours présente pour les réunions de chaque unité, mais des bilans seront fait tout les jours entre les responsables de chaque unités et la direction.</p> <p>La directrice devra se rendre disponible, à l'écoute et bienveillante lors de la journée si un problème inhabituel est survenu.</p>
<p>Temps de repos pour les responsables :</p>	<p>Les responsables auront le droit à deux jours de congés sur l'ensemble du camp.</p> <p>Une grasse matinée par responsable/semaine: jusqu'au début de l'activité de 10h.</p> <p>Les responsables ont aussi une heure de temps de pause par jour, à utiliser comme iels le souhaitent sur les temps de pause en accord avec le reste de l'équipe.</p> <p>En cas de grosse fatigue, des aménagements seront possibles pour y remédier.</p>
<p>Critères d'évaluation personnelle pour les membres de l'équipe d'animation (critères évaluables) :</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Rester opérationnel.le : gestion du repos et du sommeil pour être en mesure de remplir son rôle d'animateur responsable.</li><li>-S'intégrer dans les objectifs du camp : pratiquer soi-même l'effort de solidarité demandé, servir d'exemple.</li><li>-Participer activement à la vie quotidienne : s'impliquer activement dans la vie quotidienne du camp qui fait partie intégrante des activités, servir d'exemple et accompagner les jeunes pour les faire participer et les autonomiser dans ces tâches en restant vigilant.</li><li>-Mettre en pratique et développer ses capacités d'animation : développer sa relation avec les jeunes, accroître sa technicité et son imagination dans la préparation et l'organisation des activités.</li><li>-Éducation à la Paix, être médiateur : savoir accompagner les jeunes dans une bonne gestion des conflits qu'ils peuvent rencontrer, savoir gérer un éventuel conflit avec un autre membre de l'équipe d'encadrement.</li></ul>



	<p>-Profiter du cadre éclé pour son épanouissement personnel : porter les valeurs des EEDF et les méthodes de l'éducation populaire, s'intégrer dans l'équipe et dans le groupe, apprendre de nouvelles techniques de scoutisme. Des temps de formation individuelle et d'évaluation pour les responsables « stagiaires BAFA » seront organisés à 2 reprises pour chacun, à mi-séjour et en fin de séjour.</p> <p>Des temps de formations seront proposés aux autres responsables à leur demande après ou pendant la réunion. Les responsables recevront ces critères sur une feuille et devront passer au moins 15 à 30 minutes deux fois sur le camp pour prendre le temps de s'auto-évaluer. Un retour de leur ressenti au niveau de cette évolution personnelle leur sera possible lors de certaines réunions.</p>
Critères d'évaluation du fonctionnement de l'équipe (critères évaluables) :	Est ce que les temps de réunions et temps de repos sont respectés, est ce que la communication passe et les informations sont transmises.

### III - MODALITÉS DE PRÉPARATION DU CAMP

Participation au WE Tremplin :	Membres de l'équipe d'animation et de direction ayant participé au WE Tremplin-Camp (samedi 29 et dimanche 30 mars 2025) : Saïd Omar ; Aymen Ghandour ; Benoît Barone ; Marianne McCarthy
Modalités d'implication des jeunes dans la préparation du séjour et des activités :	Formation AICV (Ateliers de sécurité routière et maîtrise du vélo) Apprentissage de techniques et réparations de vélo Entraînement jeune, week end et journée itinérance

#### Pré-camp :

Date du départ en pré camp	12/07/2025
Responsables participant au pré camp	Saïd Omar ; Aymen Ghandour ; Modibo Maiga
Tâches à accomplir	<p>Contacteur les lieux, contacter la gendarmerie et la mairie, repérer les lieux de secours.</p> <p>Organiser et vérifier les équipements</p> <p>Coordination avec équipe technique</p> <p>Faire un point global sur l'orga du camp, ré expliquer les objectifs pédagogiques pour être bien au clair ensemble, et être prêt.e pour l'accueil des enfants.</p> <p>Vérification du matériel</p>

#### Moyen de transport utilisé pour les jeunes : RER puis Vélo

Organisation des transports de jeunes :	ALLER	RETOUR
Nom du responsable de convoi N° de téléphone	Saïd Omar (0767689346) Marianne Mc Carthy (0684251766)	Saïd Omar (0767689346) Marianne (0684251766)
Autres responsables d'encadrement accompagnant les trajets	Benoît Barone (0623785794) Aymen Ghandour Modibo Maiga	Benoît Barone (0623785794) Aymen Ghandour Modibo Maiga

### IV- LE PROJET PÉDAGOGIQUE ET SA MISE EN ŒUVRE, EN COHÉRENCE AVEC LE PROJET ÉDUCATIF DES EEDF

*Le Projet Pédagogique est spécifique aux caractéristiques de l'accueil concerné. Il traduit l'engagement collectif de l'équipe pédagogique et sert de référence tout au long du séjour. Il est le « contrat de confiance » établi entre le directeur du séjour, l'équipe pédagogique, et les parents ou responsables légaux des mineurs. Il permet de donner du sens aux activités proposées et de construire une démarche pédagogique basée sur des objectifs et intégrant une méthode d'évaluation. Le projet Pédagogique reflète le Projet Éducatif des EEDF et sert de support de travail à l'équipe.*

### **ANALYSE DE LA SITUATION, description des unités**

#### **Les enfants et les jeunes : Répartition par sexe, par âge, par ancienneté dans l'unité, relations entre eux, les attentes pour ce camp**

Éclés : Les jeunes : 16

2010 : 4 Violette, Andréa, Elias, Ulysse

2011 : 2 Wanda, Ruben Joule

2012 : 7 Roxane, Liam, Marcus, Marion, Ruben, Nils, Marthe

2013 : 3 Oscar, Zacharie, Sacha

Le groupe est relativement jeune, majoritairement né en 2012. Bien qu'ils aient pour la plupart de l'expérience, il n'y a pas de réelle dynamique de groupe, ils sont encore en phase de transition et nécessitent du soutien pour développer leur autonomie et leur sens des responsabilités. Ce camp sera une opportunité de les accompagner dans leur progression vers plus d'indépendance et d'engagement. Les deux groupes se connaissent et ont eu l'occasion d'être jumelés à plusieurs reprises durant l'année.

Attente du camp : Développer l'autonomie et le vivre ensemble via la solidarité et la participation, expérimenter la vie en bivouac et l'itinérance.

#### **L'équipe d'encadrement : Répartition par sexe, par âge, par ancienneté dans l'unité, expérience, compétences spécifiques, les attentes pour ce camp**

Equipe mixte, bon relationnel avec les enfants, ayant été responsable durant l'année sur la branche éclé.e.s.

### **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIFS**

*Le Projet Pédagogique est spécifique aux caractéristiques de l'accueil concerné. Il traduit l'engagement collectif de l'équipe pédagogique et sert de référence tout au long du séjour. Il est le « contrat de confiance » établi entre le directeur du séjour, l'équipe pédagogique, et les parents ou responsables légaux des mineurs. Il permet de donner du sens aux activités proposées et de construire une démarche pédagogique basée sur des objectifs et intégrant une méthode d'évaluation. Le projet Pédagogique reflète le Projet Éducatif des EEDF et sert de support de travail à l'équipe.*

**Rappel :** *Chaque adhérent s'engage à mettre en œuvre le projet éducatif de l'association et à assumer les responsabilités liées à la fonction qu'il exerce. Chaque fonction, exercée à titre bénévole ou volontaire, manifeste donc cet engagement associatif.*

*Contribuer à l'éducation de la jeunesse témoigne d'un engagement éducatif, au service de l'autre. Inscrire son action dans le quotidien, avec l'ambition de contribuer à la construction d'une société meilleure et plus juste devient le signe d'un engagement citoyen.*

#### **Article 1er des statuts**

##### **BUT ET COMPOSITION**

1.1 L'Association des Eclaireuses et Eclaireurs de France a pour but de contribuer à la formation de la jeunesse par l'animation de sociétés de jeunes selon les principes et pratiques du scoutisme. L'Association est un Mouvement de jeunesse qui, dans une perspective d'éducation permanente, réunit des enfants, des adolescents et aussi des adultes qui prennent ensemble des responsabilités et, par ce moyen, poursuivent leur formation.

1.2 L'Association, laïque comme l'Ecole publique, est ouverte à toutes et à tous, sans distinction d'origines ou de croyances. Elle ne relève d'aucun parti ni d'aucune église et s'interdit toute propagande religieuse, philosophique ou politique. Chacun de ses membres est assuré de trouver, au sein de l'Association, respect et compréhension.

1.3 S'imposant le respect effectif de la dignité et des virtualités propres à chacun de ses membres, l'Association, ouverte aux garçons et aux filles, pratique la coéducation.

1.4 L'Association vise à former des citoyens qui connaissent et aiment leur pays, qui sont conscients des problèmes sociaux et attachés à les résoudre. L'Association EEDF Ile-de-France – Dossier de camp IVRY-SUR-SEINE - Camp 2019 à Bécours (12) ne sépare pas ce devoir civique de la lutte pour libérer l'homme et la femme de tout asservissement. Elle s'efforce de promouvoir la nécessaire entente entre les peuples par la pratique de la fraternité entre tous les jeunes de tous les et s'engage à lutter contre toute forme de racisme. Elle apprend aux enfants, aux jeunes et aux adultes à connaître et comprendre le monde dans lequel ils vivent, et engage tous ses membres à agir pour protéger et faire respecter l'équilibre et l'harmonie de notre environnement.

**Le projet éducatif correspond aux grands principes et conceptions d'éducation défendus par le mouvement. Il s'ancre dans le registre des valeurs et aussi des conceptions idéologiques. Le projet éducatif des EEDF est le résultat de notre double appartenance au mouvement scout d'une part, et au réseau des associations laïques et complémentaires de l'école publique d'autre part.**

Le choix de la laïcité et des valeurs de la République (Liberté, égalité, fraternité).

Pour cela, aux éclaireurs et éclaireuses de France, nous utilisons la méthode basée sur

- **Le développement des talents dans un parcours de progression individuelle et collective**
- **La découverte et l'expérimentation**
- **La coopération et l'ouverture aux autres**
- **L'autonomisation et la co-responsabilisation des jeunes**
- **La vie dans la nature dans le respect de l'environnement**
- **Faire vivre la coéducation au quotidien**

Ce projet s'inscrit plus particulièrement dans le cadre de la **dynamique nationale « Grand Bivouac »** qui propose notamment d'explorer 5 thématiques : Transition écologique ; Autonomie des jeunes ; Bivouac et itinérance ; Inclusion pour tous.tes et enfin Techniques de camp. <https://grandbivouac.eedf.fr/>

Le choix du groupe a été fait pour la branche des éclaireurs, de participer au rassemblement national Grand Bivouac et au projet de Routes vélos qui le précède afin de favoriser l'autonomie, le vivre ensemble et l'éco-citoyenneté.

Le séjour que nous organisons permettra aux jeunes qui y participeront d'expérimenter le vivre ensemble inclusif, de se rapprocher de la nature, de développer leur esprit critique et compétences sociales et techniques (scouts, vélos...). Iels vont apprendre l'autonomie que ce soit à vélo : se déplacer en sécurité grâce à la formation avec l'AICV, entretenir et réparer leur vélo, avoir plus confiance en eux/elles quant à la distance qu'ils sont capables de parcourir ; ou en l'autonomie bivouac.

Ce sera aussi pour eux l'occasion de développer d'autres formes d'intelligence et de manière d'être en lien dans un groupe. De trouver sa place, d'être capable d'écouter, de s'exprimer, de se forger une opinion et d'argumenter en respectant l'intégrité physique, psychique, affective des membres du groupe. Qu'ils.elles soient capables de distinguer le conflit de la violence et de demander du soutien pour vivre les tensions de manière plus sereine.

Le voyage leur permettra de découvrir une diversité de lieux et géographies, de multiplier les rencontres, d'accéder à une pluralité de connaissances, compétences, informations et moyens d'émancipation.

Face au miroir de l'autre et confronter à différents styles de personnalités et modèles chacun est amené à réfléchir sur soi, et à se questionner sur quel citoyen.ne veulent-ils devenir.

Enfin, nous espérons qu'à terme ils seront capables de transposer leurs expériences et leurs nouveaux acquis en dehors des éclaireurs de France et du camp, dans leur vie de tous les jours. Ils pourront s'inspirer de cette expérience et de leurs nouveaux équipements pour adopter des comportements de mobilités douces au quotidien.

Ceci est détaillé dans le tableau ci-dessous

**NOS VALEURS, ET NOS OBJECTIFS POUR LE SÉJOUR**

Les valeurs que nous souhaitons transmettre	Objectifs généraux pour le séjour :	Les objectifs spécifiques que l'équipe se donne pour le déroulement du séjour : <i>A la fin du séjour, nous voulons que chaque enfant soit capable de ...</i>	Moyens, à adapter en fonction des besoins, des envies et motivations aspirations des jeunes
<b>Autonomie</b>	Développer	Gérer ses affaires personnelles (vélo, matériel, hygiène)	Gestion individuelle des sacs et affaires, responsabilisation sur l'état du vélo



<b>des jeunes</b>	l'autonomie de chacun		(vérification et réparation, demande d'aide), utilisation de carnet de bord
		Développer leur autonomie à vélo	Formation AICV, atelier réparations de vélos, itinérance (déplacement, réparation, sécurité...)
		Avoir conscience de ses besoins et limites même si n'arrive pas encore à les appliquer seul	Réveil échelonné, sensibilisation aux besoins physiologiques (sommeil, hydratation...), Aménagement de temps libre
		Monter en compétence sur une compétence choisie en début de camp (montage de tente, cuisine, orientation, réparation de vélo,...).	Choix d'une compétence à développer et à mettre en pratique pendant le camp. Soutien par les pairs Accompagnement individualisé, auto évaluation à mi-fin de camps
	Développer l'autonomie vis-à-vis du groupe	Prendre des initiatives et proposer des idées et des activités	Boite a idée ; Proposition et/ou animation de jeux, activité lors des pauses vélo, veillées, temps libre... Création de ressources utilisables
		Choisir et assurer un rôle au sein du groupe	Mise en place de services et fonctionnement par équipage, avec bilan rapide lors des conseils
		Demander de l'aide si nécessaire	Règle de vie, accompagnement, créations de ressources, valorisation des gestes solidaires
		Vivre l'expérience du bivouac et de l'itinérance	Participer aux différents temps y compris préparation et évaluation
		Évaluer sa propre progression	Carnet de bord collectif simplifié avec bilans express lors des conseils
	<b>Vivre ensemble</b>	Favoriser la coopération et la solidarité, l'esprit de groupe	Participer aux différents temps de la vie collective, connaître et anticiper les besoins du groupe, ...
Pratiquer l'entraide et faire preuve de solidarité au sein de son équipage			Valorisation des gestes d'entraide, règles de vie, fonctionnement par équipage
Collaborer dans des projets collectifs			Défis coopératifs simples (repas, bivouac), bilan express lors des conseils
Favoriser le fonctionnement démocratique		De s'associer aux choix et aux prises de décisions collectives	Participer à la rédaction du projet pédagogique et d'animation ; Conseils, vote
		Savoir que sa voix importe autant que celle des autres, de prendre la parole en conseil et d'écouter les autres	Conseils par équipage et par branche Temps de parole collectif, techniques d'animation pour favoriser la prise de parole des plus réservés Jeux coopératifs- Règles d'écoute active rappelées au début des conseils
		Participer à l'élaboration des règles de vie	Création collective des règles de vie
		Valoriser les contributions de chacun	Mises en avant lors des conseils, tableau des réussites collectives
Faire vivre la coéducation au quotidien		Comprendre que nous pouvons tous apprendre des autres et que personne n'a la vérité absolu	Temps d'échange de savoirs
			Partager ses expériences et savoirs pour faire grandir le groupe
		Gestion collective des tensions et	Comprendre la différence entre conflit et la violence
	Connaître 2 outils de prévention des conflits		Banque d'outils à disposition (bâton de parole, météo des émotions, cnv, un tiers...)

	conflits	Choisir 1 stratégie d'autorégulation	Accompagner la mise en œuvre et l'autonomisation
<b>Eco-citoyenneté</b>	Favoriser la réflexion personnelle	Amorcer une réflexion vis-à-vis de l'écologie, les animaux, et de nos modes de consommation	Sensibilisation à la mobilité douce par l'itinérance à vélo ; observation de la nature et des différents écosystèmes ; mise en place de défis quotidiens
		Respecter les milieux traversés	Ramassage des déchets, rappel des règles de non-dégradation
		Réfléchir à l'impact de ses actions	Réflexion en préparation du camp : sur le budget ; choix de la cuisine végétarienne ou non, des courses, défi zéro déchets, produits locaux et éthique Se fixer un objectif éco-citoyen individuel et le réaliser durant le camp (ex : Ramassage des déchets, défis écologiques, cuisine végétarienne, zéro déchet, débat sur l'impact écologique du camp...)
	Encourager l'engagement éleveur	Se questionner sur son engagement éleveurs, promesse	Veillée sur l'engagement et les valeurs éleveurs, atelier de partage
De connaître ses valeurs principales		Temps SPI, veillée,	
Situer son engagement dans la société		Bilan : se questionner sur comment transposer ses acquis... en dehors des scouts	
S'engager dans des actions solidaires		Echanges de services avec les lieux, choix d'une action collective de services.	

<b>DESCRIPTION DU SÉJOUR</b>	
<b>Décris ici les moyens pour parvenir aux objectifs précédents. Décrit l'organisation et le déroulement de ton séjour.</b>	
<b>L'éducation par l'action</b>	Place laissée à l'autonomie des jeunes : L'éducation par l'action est un des piliers de la méthode éducative des mouvements d'éducation populaire dont les EEDF font partie. L'autonomie est un des objectifs choisis par l'équipe pédagogique. Il est donc au cœur de notre projet. L'éducation par l'action se développera principalement par trois piliers : La gestion de la vie quotidienne, sur des temps quotidiens, tels que les repas, la vaisselle, les rangements... Le jeu et l'activité sont les moteurs de l'apprentissage et de l'éducation. Des projets en autonomie seront organisés par jeunes. Des veillées et activités seront celles créées par les différents équipages pour les autres équipages
<b>La vie en petites équipes</b>	Modalités de constitution et de fonctionnement des équipes : (Modalités de constitution et de fonctionnement des équipes) : Les éclé.e.s fonctionnent sur la base d'équipage créés dès le début du camp. Les enfants construiront des équipes de deux ou trois en fonction de leurs affinités, puis, les responsables, sur la base de ces petites équipes, forment les équipages. Cette méthode permettra d'avoir des équipages mixtes, dans les âges, les sexes et le niveau d'ancienneté. Ces équipages pourront être modifiés si nécessaire Les équipages seront ensemble lors des temps de vie quotidienne et pendant les activités de développement de l'autonomie.
<b>La progression personnelle</b>	Modalités de mise en œuvre et de valorisation : Un point collectif et individuel sera fait régulièrement avec les jeunes.
<b>L'accueil de publics spécifiques</b>	Modalités d'intégration de jeunes ou de responsables handicapés dans le séjour, adaptations à envisager :
	Chez les EEDF, s'engager est une adhésion volontaire à une ou des valeurs de l'association et à des règles communes. C'est une étape dans la progression personnelle où



<p><b>personnel, la Promesse</b></p>	<p>chacun prend conscience qu'il grandit. Plusieurs temps seront mis en place sur le camp pour en parler.</p> <p>Un temps de sensibilisation permettra une présentation globale de la promesse et de l'engagement au sein du mouvement (les responsables pourront s'appuyer sur le document EEDF à propos de l'engagement), des enfants déjà engagés pourront faire des témoignages.</p> <p>Ensuite un temps de réflexion avec les enfants volontaires sera mis en place avec des responsables référents pour accompagner cette démarche. Chaque enfant volontaire pour s'engager pourra prendre le temps nécessaire pour mûrir sa réflexion. Pour finir une veillée solennelle, ouverte à tou.te.s, sera effectuée pour que les enfants puissent s'engager/ faire leur promesse. A la fin de son engagement le, la jeune recevra un objet symbolique représentant son engagement.</p>
<p><b>Quel imaginaire durant le séjour ? Quelle place pour le jeu dans les activités ?</b></p>	<p>Nous faisons le choix de s'appuyer sur l'imaginaire proposé par l'équipe du Grand Bivouac et commun aux différents groupes participants. 5 grandes tribus coexistent et sont chacune porteuses d'une part essentielle de l'équilibre commun. Les Ombla, voyageurs et gardiens des récits, parcourent les terres pour tisser les liens entre les peuples. Les Taritatu, bâtisseurs ingénieux, affrontent vents et marées avec ingéniosité. Les Comoe, visionnaires, façonnent des inventions durables en s'inspirant des énergies naturelles. Les Drâa, penseurs et poètes, transmettent la sagesse du monde à travers leurs chants. Enfin, les Mokau cultivent la terre avec humilité, veillant à ne prendre que ce dont ils ont besoin. Ensemble, ils forment un peuple uni, aujourd'hui menacé par le Temps du Changement. Chaque tribu est liée à un des 5 objectifs pédagogiques suivants : Le scoutisme pour toutes et tous ; L'autonomie ; Les techniques de camp ; L'itinérance et la transition énergétique.</p> <p>Cet imaginaire invite à réfléchir aux modes de vie proches de la nature, en contraste avec la société occidentale. Il aiguise la curiosité des jeunes sur les différentes formes du vivre ensemble.</p> <p>Au-delà de sa dimension ludique, l'imaginaire rythme le séjour, donne du sens aux activités et favorise l'éducation par l'action. Il permet un détachement du réel, stimule l'imagination et facilite la compréhension des situations vécues lors des jeux.</p>
<p><b>Les Conseils, la mise en œuvre de la démocratie</b></p>	<p>Le Conseil d'équipe ou d'équipage : Pour se coordonner, et créer du lien en petit groupe.</p> <p>Le Conseil d'unité :</p> <p>La mise en œuvre d'une vie démocratique participative, associant les enfants et les jeunes aux décisions les concernant, est au cœur de notre projet de camp. Le conseil est un temps démocratique de la vie du camp et de l'équipage. C'est l'occasion de se réunir tous ensemble pour prendre des décisions relatives à la vie collective. Il permet aux enfants d'être acteurs et non pas consommateurs du camp qu'ils vivent. Les enfants et les jeunes seront associés aux choix, décisions, réalisations et évaluations des projets d'activités qu'ils construisent ou auxquels ils sont associés.</p>
<p><b>La relation éducative jeune/adulte</b></p>	<p>(Posture des adultes dans l'accompagnement des jeunes) :</p> <p>Nous avons choisi de nous placer dans une relation éducative positive construite sur le respect et la confiance mutuelle où l'adulte accompagne le jeune dans sa démarche d'auto éducation. L'adulte est responsable de la sécurité physique, morale et affective de l'enfant. Le.la responsable se doit d'être à l'écoute des besoins / mal-être de chaque enfant.</p> <p>Nous veillerons à ce que les relations soient d'égal à égal, une relation dite « horizontale » (contrairement au fonctionnement de la hiérarchie verticale). Tout le monde devra trouver sa place au sein du groupe dans une optique de bienveillance et de respect mutuel. La posture des responsables proposera un cadre d'appui pour les enfants et non pas une ligne directive à suivre. Le but tout au long du séjour sera d'aiguiller et non pas d'imposer. De créer avec l'enfant et de remettre continuellement en cause nos idées préconçues de la fonction du responsable. L'adulte devra se remettre en question et travailler sur sa relation avec les enfants à travers son autorité, entrer dans une relation absolument non violente et ouverte à l'adaptation dans la mesure du possible. C'est-à-dire que, les enfants et adultes réfléchiront ensemble au meilleur moyen d'adapter et de gérer les contraintes découlant de la vie en collectivité.</p> <p>Chaque soir lors des réunions, un point sera fait par chaque responsable sur son ressenti par rapport à ce point en particulier.</p>
	<p>-interdiction de la violence physique ou verbale, entre enfants, entre</p>

<p><b>Le règlement et les règles de vie</b></p> <p><i>Les premiers règlements sont d'abord la loi française et ensuite le règlement général de notre association.</i></p>	<p><b>Règles de sécurité, règles non négociables</b></p>	<p>responsables, et entre enfants et responsables. (entre toutes personnes présente sur le camp et envers tou.te.s)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-s'assurer de la sécurité morale, physique et affective de chacun.</li> <li>-s'assurer que chaque personne prenne trois repas riches et équilibrés par jour.</li> <li>-s'assurer que chaque participant dorme selon ses besoins, et respecte ceux des autres. s'assurer que des temps de repos soient régulièrement mit en place.</li> <li>-s'assurer d'un suivi journalier de l'hygiène des enfants, tout en respectant les besoins de leur intimité.</li> <li>- s'assurer d'une surveillance continue des jeunes tout au long du séjour (hormis explo pour les plus grand.e.s)</li> <li>-adapter les activités au rythme physique de chaque enfant</li> <li>-s'assurer du bon encadrement des managements d'objets dit dangereux pour éviter tout accident.</li> <li>- s'assurer du respect et de l'écoute de la parole de chacun afin de faire vivre la démocratie.</li> <li>- interdiction pour les jeunes de sortir du territoire du camps sans adultes responsables, les responsables seront tenus d'informer l'équipe préalablement à toute sortie du camp</li> <li>-interdiction de toutes consommation de drogues et d'alcool sur le lieu du camps. (pour les enfants, exception fait pour l'alcool pour les majeurs cf plus bas)</li> <li>-interdiction de dégradation volontaire ou vol du matériel appartenant à autrui.</li> </ul> <p>Respect de l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-le port du foulard en dehors du camp sera obligatoire</li> <li>-respect du code de la route et des consignes de sécurité à vélo</li> <li>- Chaque vélo devra présenter toutes les caractéristiques techniques afin de préserver la sécurité des mineurs (frein avant et arrière, lumière...) Pour rester visible en toutes circonstances, il est important de vérifier le bon fonctionnement et l'entretien des feux, à l'avant comme à l'arrière, et d'avoir des dispositifs réfléchissants obligatoires sur le vélo (catadioptrés sur les roues et les pédales notamment). Les feux de position rouge (à l'arrière) et blanc (à l'avant) sont obligatoires la nuit. Hors agglomération le gilet jaune haute visibilité (fluorescent et rétro réfléchissant) est obligatoire la nuit et lorsque la visibilité est réduite le jour.</li> <li>- Lors des déplacements à vélo, au moins deux animateurs doivent être présents en tout temps. Un en tête de convoi pour diriger le groupe et un.e autre devra se placer à l'arrière, pour prévenir de l'arrivée de voitures ou d'autres cyclistes et éviter l'allongement de la file. Le groupe doit rouler sur des pistes cyclables. En l'absence de celles-ci, le groupe est autorisé à aller sur la route. Dans ce cas, il est interdit de rouler à plus de deux « côte à côte ».</li> </ul> <p>Nous rappelons pour finir, que durant le camp, chaque participant porte l'image de l'association et doit avoir un comportement adapté. (d'autres règles non négociables pourront être ajoutées si nécessaire)</p>
	<p><b>Modalité de décisions concernant les règles de vie</b></p>	<p>Les règles de vie seront établies par les jeunes et les responsables. L'ensemble du groupe aura pour devoir de respecter ces règles. Elles concernent la vie du groupe lors des différents temps de la journée, et seront négociables et évolutives tout au long du séjour. L'ensemble du groupe, mais surtout les responsables, est garant du respect de ces règles : par exemple, si un responsable ne respecte pas une règle, un.e jeune a le droit de le lui faire remarquer. Le non-respect d'une règle entraînera une sanction décidée à l'avance par le groupe lors de l'élaboration de cette règle.</p>
	<p><b>Gestion de la violence, modalités de résolution de conflits,</b></p>	<p>-En cas de non-respect de la loi par un membre de l'équipe, un rapport à la DRJSCS sera fait si nécessaire et un renvoi de ce membre pourra être décidé par la direction, avec discussion préalable avec le reste de l'équipe. L'infraction pourra être signalée aux autorités en fonction de la gravité.</p>

<b>sanctions</b>	<p>-Les règles non négociables seront données aux enfants lors du début du séjour, affichées sur des panneaux qui leurs seront consultables et rappelées chaque fois que nécessaire.</p> <p>Tout manquement à une de ces règles fera l'objet d'une sanction allant de la discussion (plus faible) jusqu'au renvoi (plus forte). Cette sanction sera décidée collectivement par l'équipe pédagogique. La sanction sera réfléchie, en lien avec le comportement remis en question et ne pourra nullement être dangereuse tant moralement que physiquement pour le/la concerné(es).</p> <p>-Le renvoi d'un enfant est possible uniquement si :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Son attitude met en danger de manière récurrente et non contrôlée la sécurité affective, morale et physique des autres.</li> <li>- Il y a décision unanime de l'équipe de direction après consultation de l'équipe d'animation. Dans ce genre de situation, le dialogue et les postures éducatives sont les priorités à adopter. Tout manquement à la règle fera l'objet d'un rappel à la règle, d'une réparation ou d'une sanction éventuelle. Les sanctions sont mises en place pour permettre au jeune de comprendre les répercussions de ses actes et de trouver avec l'adulte une solution pour y remédier. Les parents seront informés en cas de manquements graves ou répétés à la règle. Le renvoi est une situation à aborder en cas d'ultime recours face à un comportement incompatible avec la vie en collectivité (délits, atteinte intentionnelle aux personnes ou aux biens, incivilités répétées, inadaptation au séjour...)</li> </ul>
<b>Utilisation de téléphones portables</b>	<p>Les portables et appareils électroniques ne seront pas interdits. Cependant, ils seront conservés par les responsables dans un endroit confidentiel et sous clefs, et seront à leur disposition une heure tous les deux jours lors du temps libre de fin d'après-midi. Les portables peuvent être rechargés par les responsables dans le bureau de la direction.</p>
<b>Consommation de tabac et d'alcool par les jeunes</b>	<p>Comme prévu par la loi, l'alcool est formellement interdit pour les mineurs. Le tabac est également interdit.</p>
<b>Consommation de tabac et d'alcool par les responsables</b>	<p>La consommation d'alcool pour les responsables majeurs et autres adultes présents sur le camp sera autorisée sous conditions. Chaque soir un SAM devra être 100 % sobre en cas de problème, pour pouvoir prendre des décisions en cas d'urgence. Elle sera autorisée seulement une fois la réunion du soir terminée et sera limitée à deux verres de 25cl ne dépassant pas 12 degrés.</p> <p>Les adultes non responsables des enfants ne sont pas soumis à cette dernière condition. Leur prise d'alcool sera autogérée, mais pas devant les enfants, sur le lieu qui leur sera réservé, même s'il leur est interdit d'être ivre.</p> <p>Les responsables en congé sont libres de leur consommation d'alcool mais doivent être sobre lors de la fin de leur congé.</p> <p>La consommation de tabac devant les enfants est formellement interdite. Les responsables pourront se rendre dans un lieu en dehors des camps et à l'abri du regard des jeunes lors de leur temps de pause.</p>
<b>Consommation de drogues par les jeunes</b>	<p>Suivant notre politique mise en place sur les week-ends d'année, les bonbons sont interdits durant le séjour.</p> <p>Si des bonbons sont reçus via des colis ou achetés par les enfants, ils seront récupérés par les responsables et seront partagés équitablement lors d'un goûter ou gardés pour la veillée finale.</p> <p>En accord avec la loi, la consommation de drogue est interdite. L'équipe d'encadrement s'appuiera sur le document interne à l'association « Pour une attitude cohérente et responsable face à la consommation de drogues dans l'association » et en appliquera les suggestions pour réagir de façon éducative.</p>

	<b>Consommation de drogues par les responsables</b>	<p>En accord avec la loi, la consommation de drogue est interdite. En cas de consommation de drogue par un(e) responsable, la sanction sera immédiate pouvant aller jusqu'au renvoi. Elle sera en accord avec le document de l'association : « Pour une attitude cohérente et responsable face à la consommation de drogues dans l'association ».</p>
	<b>La question des couples et des relations sexuelles</b>	<p><b>Les jeunes</b> : Les couples sont tolérés pour autant que ces relations restent discrètes et ne perturbent pas le fonctionnement du groupe. Les relations sexuelles seront déconseillées, cependant des préservatifs seront à disposition à l'infirmierie pour garantir une pratique sans risques.</p> <p><b>Responsables et adultes</b> : Les couples sont tolérés pour autant que ces relations restent discrètes et ne perturbent pas le fonctionnement du groupe, il en va de même pour les relations sexuelles.</p>
<b>Organisation de la vie quotidienne</b>		<p><b>Comment se déroulera, pour les jeunes (et pour les responsables éventuellement) :</b> Variation en fonction du camp en itinérance ou fixe.</p> <p><u>Le lever, le petit-déjeuner :</u> 7h30-8h30 Lever échelonné, petit déjeuner commun. Chacun s'occupe de sa vaisselle. Un.e responsable vérifiera le lever de chacun au plus tard à 8h.</p> <p><u>Le passage aux sanitaires (matin et soir) :</u> Les enfants se lavent les dents de manière autonome, mais un responsable sera présent pendant ces deux temps (matin et soir). Les douches lors de la fin d'après-midi sont obligatoires un jour sur deux, iel.s pourront se doucher tous les jours si envie. Une douche en dur est prévue par semaine pour ceux de cuisine le soir, sinon ce sont les douches solaires ou au tuyau. Supervision d'un.e responsable.</p> <p><u>Le rangement, nettoyage des lieux de vie :</u> Le rangement des coins d'équipage et des tentes se fera par équipage de manière autonome ( les responsables s'assureront du bon déroulement et interviendront si nécessaire). Un roulement sera mis place par les responsables pour les parties communes (cuisine, toilettes, douche, coin temps calme)</p> <p><u>La préparation des repas :</u> Les repas de midi seront essentiellement des repas à préparation rapide , sur le pouce ou à base de sandwich. Le plus gros de la préparation pourra être fait la veille ou le matin selon les conditions de conservation des aliments et sera faite de manière à respecter les différents régimes alimentaires des enfants. Nous serons particulièrement attentifs aux conditions sanitaires quant à la préparation des repas. (les responsables s'assureront du bon déroulement et interviendront si nécessaire)</p> <p><u>Le déroulement des repas :</u> Le repas du midi se fait par équipage avec les responsables soit tous ensemble en fonction des jours et de l'avancé à vélo. Le repas du soir est commun. Les repas ne pourront débuter qu'à la suite du chant de table. Le service sera effectué par une équipe préalablement définie.</p> <p><u>La vaisselle, les rangements :</u> Pendant le repas, les éclé.e.s font chauffer de l'eau afin de faire la vaisselle, sur leur lieu de vie, dans deux bassines (une de lavage, une de rinçage). Chaque jour au moins une personne est désignée pour faire la vaisselle commune de l'équipage, chaque enfant faisant sa vaisselle personnelle. Le midi, au moins une personne de chaque équipage s'occupe de la vaisselle commune aux éclé.e.s. Les enfants sont en autonomie sur ce temps-là. (les responsables s'assureront du bon déroulement et interviendront si nécessaire)</p> <p><u>Les temps libres ou temps personnels :</u> Iels auront au moins deux temps libres par jour, dans lequel iels seront en relative autonomie, même si un.e responsable restera dans les alentours en cas de problème. Iels devront rester sur le terrain et devront avoir possibilité d'entendre lorsqu'il y a un rassemblement (à portée de voix).</p> <p><u>Le lavage du linge :</u> Une journée bulle est prévue à la fin du camp itinérant, journée où un gros temps de lessive sera prévu collectivement. Des petites lessives si nécessaires seront possibles durant les temps libres. Chacun doit ramener sa lessive mais les responsables en auront à</p>

	<p>disposition. Les enfants auront à leur disposition du fil à linge et des pinces à linge Pour tout souci extraordinaire, (ex lavage d'un duvet) un lavage en laverie sera organisé.</p> <p><u>La préparation du dîner :</u> Un.e ou deux représentant.e.s de chaque équipage ira chercher les aliments à l'intendance. Iels préparent leur repas en commun pour le soir et le lendemain. La préparation sera fait de manière à respecter les différents régimes alimentaires des enfants. Nous serons particulièrement attentifs aux conditions sanitaires quand à la préparation des repas. (les responsables s'assureront du bon déroulement et interviendront si nécessaire)</p> <p><u>Le déroulement du coucher :</u> La veillée se terminera par un retour au calme à 21h30. Ensuite iels se préparent au coucher dans leur tente/bâche (+ soin si nécessaire). Iels peuvent rester discuter dans leurs tentes/bâche jusqu'à 23h, heure d'extinction des feux où les responsables s'assureront du silence. Ces horaires pourront être modulés en fonction de l'état de fatigue. Les enfants pourront demander à aller se coucher plus tôt si le besoin s'en fait sentir.</p>
<b>Développement de la solidarité</b>	<p>La solidarité, dans l'esprit d'une relation éducative horizontale, devra se développer entre les enfants, entre les jeunes et les adultes, et entre adultes.</p> <p>Chaque personne devra se sentir capable de demander de l'aide dès qu'il en ressent le besoin sans craindre un jugement quelconque.</p> <p>La vie en petites équipes facilite l'apprentissage de la solidarité. L'organisation des tâches quotidiennes permet une association de tout.e.s à toutes les missions.</p>
<b>Mise en place de repères spatiaux</b>	<p>Traçage sur une carte de l'avancée du périple.</p> <p>Lors de l'arrivée des jeunes sur le terrain, une présentation du lieu du camp sera faite avec les explications liées.</p> <p>Les espaces de vie commune seront séparés éloignés des espaces de coucher afin de respecter les trains de vie de chacun dans la mesure du possible.</p> <p>Les responsables auront un coin de camp à eux, à portée de vue des enfants, et accessible pendant la nuit. Les enfants ne devront pas s'y rendre sans motif, ce n'est pas un terrain d'activité.</p> <p>L'infirmerie sera une tente montée à indiquer par un panneau.</p>
<b>Mise en place de repères temporels</b>	<p>Sur une feuille sera affichée la journée type (ci-dessous), et la grille de camp (ci-dessous) pour que les enfants puissent se projeter dans le temps. La date et les activités du jour y seront également indiquées.</p> <p>Pour l'heure, un lapin blanc sera désigné dans les rôles journaliers par unité et devra indiquer les heures clefs de la journée.</p>
<b>Mise en œuvre de la pédagogie de projet</b>	<p>Inclusion des jeunes à chaque étape du projet</p>

## VI - MODALITÉS D'INCLUSION DES PERSONNES (enfants, jeunes, adultes) A BESOINS SPECIFIQUES :

Que mettez-vous en place pour permettre une bonne inclusion des personnes nécessitant une prise en charge adaptée (vie quotidienne, activités, accompagnement spécifique) ?

## VII - MODALITÉS D'ÉVALUATION DU SÉJOUR :

*L'évaluation, quels que soient les outils utilisés, aide l'équipe à prendre du recul sur son action quotidienne. Elle évite ainsi que des événements ou situations néfastes à un individu ou à l'ensemble du groupe ne se reproduisent. Elle permet de recueillir des informations, quantifiables, analysables, et qui seront utiles lors de projets ultérieurs. Une démarche d'évaluation a pour objectif de comprendre autant les facteurs de réussite que les raisons des difficultés rencontrées durant séjour, et d'analyser ainsi la pertinence de l'action menée.*

**Évaluer en cours de séjour, c'est se donner les moyens de modifier le**

**déroulement ou l'action de chacun pour atteindre en fin de séjour les objectifs fixés.**

<b>A quelle fréquence aura lieu l'évaluation du séjour ?</b>	Lors des réunions quotidiennes l'équipe pédagogique devra se poser régulièrement la question de l'évaluation, pour que tou.te.s ensemble, un bilan soit établi et pour trouver des solutions aux problèmes qui pourraient apparaître. 4 temps plus formels seront mis en place par la directrice pour évaluer sous forme de bilan interactif entre responsables, les avancées du projet. Un bilan en tout début de camp deux au milieu, et un dernier temps de bilan général. Des temps avec les enfants seront mis en place sous forme de conseil ou de jeux pour avoir leurs avis.
<b>Qui sera concerné par cette évaluation ?</b>	
<b>Quelle forme prendra cette évaluation ?</b>	

**Quelles questions se posera l'équipe pédagogique pour évaluer le séjour et savoir si les objectifs auront été atteints ?**

**Autonomie** : Le détachement des enfants au fur et à mesure de l'avancée du camp. Proposent-ils des activités? Prennent-ils des initiatives ? Qu'ai-je fait aujourd'hui que les enfants auraient pu faire seuls ? Les jeunes ont-ils su gérer leurs affaires personnelles et participer activement aux tâches collectives ? Les temps de repos et d'activités ont-ils été bien équilibrés ?  
Ont-ils acquis des compétences à vélo, dans la gestion du bivouac, la cuisine ou la réparation de matériel ?

**Vivre ensemble** : arrivent-ils à communiquer entre eux ? Discutent-ils des règles avec les responsables ? Les responsables sont-ils capables d'écouter suffisamment les enfants et d'adapter en conséquence le programme ? Y a-t-il des comportements contraires ? Pourquoi ? Comment la dynamique de groupe a-t-elle évolué ? Des conflits ont-ils été résolus collectivement ? Chaque jeune a-t-il trouvé sa place dans le groupe et exprimé des progrès personnels ?

**Eco citoyen** : Participent-ils activement aux temps démocratiques (conseil..) ? Les conseils les ennui-ent-ils ? Voit-on apparaître une hiérarchie interne? Ont-ils compris le sens de la démocratie ? Combien de jeunes ont exprimé le souhait de s'engager ou de faire leur promesse ? Les jeunes ont-ils pris conscience des enjeux écologiques et adopté des gestes éco-responsables ?

**VIII - PROJET D'ANIMATION (à faire pour chaque unité) :**

**Journée-type, grille horaire** (Des horaires de fonctionnement permettant pour les jeunes des durées de sommeil satisfaisantes tenant compte de l'âge des jeunes).

Heures ou tranches horaires	Ce que font les éclé.e.s	Ce que font les responsables.
7h30-8h30	Lever échelonné, rangement, petit déjeuner commun, service et brossage de dent.	Idem, 1 responsable référent
8h30 – 10h	Activité vélo (1h30)	Idem, encadrement et veiller au respect des règles de sécurité sur route
10h – 10h30	Conseil/ PAM	Idem, Faire faire
10h30 - 12h	Activité vélo (1h30)	Idem
12h - 14h	Repas par équipage	Idem
13h -14h	Services + temps calme/libre	Idem, 1 Responsable référent
14h – 14h30	PADAM	
14h30 – 17h	Activité vélo (2h) + goûter	Idem
17h-19h	Montage du camp, Services repas, ... Douche +temps libre	Idem, répartition des rôles de références, laissé faire au maximum et faire avec.
19h00-20h30	Repas commun + services + brossage de dent	Idem
20h30-21h30	Veillée commune	Idem
21h30-22h30	Retour au calme + Temps libre Coucher échelonné + extinction	Idem

22h30-22h45 22h45- 23h30	des feux Dodo	Réunion
-----------------------------	------------------	---------

**Grille d'activités : (ce ne sont que des grilles indicatives susceptibles d'être modifiées et aménagées selon les envies des enfants)**

JOUR	14/07	15/07	16/07	17/07	18/07	19/07
<b>MATIN</b>	RER Création des équipages + règle de vie + (temps de présentation)	PAM+conseil Vélo +défi du jour	PAM + conseil Vélo +défi du jour			
<b>APRES MIDI</b>	PADAM Vélo	PADAM Vélo	PADAM Vélo	PADAM Vélo	PADAM Vélo	PADAM Vélo
<b>SOIR</b>	Veillée Cohésion	Veillée débat et jeux de rôles	Veillée orga par équipage 1	Veillée orga par équipage 2	Veillée orga par équipage 3	Concours cuisine

JOUR	20/07	21/07 Arrivé Grand Bivouac	22/07	23/07	24/07	25/07
<b>MATIN</b>	PAM+ conseil Vélo +défi du jour	Arrivé à Grand Bivouac et installation.	Grand bazar Stand thématique Village, ODD Grands jeux GN...	Grand bazar Stand thématique Village, ODD Grands jeux GN...	Itinérance Installation des bivouacs	Rangement départ échelonné suite de camps
<b>APRES MIDI</b>	PADAM Vélo	Journée « bulle » grasse mat/Lettre/rangement/lessive	Grand bazar Stand thématique Village, ODD Grands jeux GN...	Grand bazar Stand thématique Village, ODD Grands jeux GN...	Temps collectif : Fin itinérance, grand conseil du GB, temps festif ? banquet ? ... ?	Rangement départ échelonné suite de camps
<b>SOIR</b>	Veillée engagement + préparation changement de branche + chant	Retour des vélos à Paris utilitaire // Veillée d'ouverture	Veillée par village ou thématique	Veillée par village ou thématique	Veillée clôture en fonction des branches	

**IX - GRILLE DE MENUS :**

DATE	ACTIVITÉ PRINCIPALE	PETIT DEJ	DÉJEUNER	GOÛTER	DÎNER
14/07	Vélo	X	Pic nique (prévu par les familles)	Pomme + madeleine	Chili sin carne (riz complet, haricots rouges, maïs), Salade verte, Yaourt
15/07	Vélo	Pain, Confiture, Jus de Fruits, Céréales, cacao, lait	Tomates cerises Sandwich pesto, Compote de pommes	Pêche + quatre quart	Salade de concombre Pâtes carbonara salade de fruits
16/07	Vélo	Pain, Confiture,	Salade de pâtes (tomates, olives,	Poire + chocolat	Burger végé, Salade verte, Banane



7		Jus de Fruits, Céréales, cacao, lait	basilic), Melon		
17/0 7	Vélo	Pain, Confiture, Jus de Fruits, Céréales, cacao, lait	Wraps crudités + houmous végété, Chips	Abricot + gâteau chinois	Riz sauté aux légumes (poivrons, courgettes), Salade de betteraves, Yaourt végétal
18/0 7	Vélo	Pain, Confiture, Jus de Fruits, Céréales, cacao, lait	Salade de pois chiches, Concombres, Melon, Pain pita	Brugnon + pain chocolat	Curry de légumes, pomme de terre, Salade verte, Mousse au chocolat végétale maison
19/0 7	Vélo	Pain, Confiture, Jus de Fruits, Céréales, cacao, lait	Salade de pommes de terre, haricots verts, Gaspacho, Yaourt végétal, pommes	Banane + biscuit	Lentilles et riz, Carottes râpées
20/0 7	Vélo	Pain, Confiture, Jus de Fruits, Céréales, cacao, lait	Sandwich crudités pesto, mozza (houmous végété) + chips, Croque-monsieur Pastèques	Prune + pain au lait	Concours cuisine
21/0 7	Vélo + Fin des installations	Pain, Confiture, Jus de Fruits, Céréales, cacao, lait	Grand Bivouac		
22/0 7 au 25/0 7	Organisation Grand Bivouac				

### X - BUDGET :

Budget préparé sur la base de 16 jeunes et 5 responsables:

Plein tarif demandé aux familles : 294€

Tarif(s) dégressif(s) : 233.3€

### Budget Prévisionnel du camp d'été

<b>Groupe</b>	<b>EEDF P4V</b>	26/04/2025 - TRANSPORT RETOUR ENFANTS NE PARTICIPANTS PAS AU GB: ~150 euros NIELS RUBEN ELIAS
<b>Lieu</b>	Itinérant	
<b>Dates</b>	14/07/2025 au 21/07	
<b>Unité(s)</b>	ECLES	

	Effectifs Enfants	Effectifs Encadrement	Nbre de jours
<b>Camp</b>	16,00	5,00	7,00

	Enfants	Effect encad	Nbre de jours
<b>Pré camp</b>	-	3	2
<b>Post camp</b>	-		

Prestations éducatives (Canoé, piscine...)	Montant



DEPENSES	Coût €/J/ Per- sonne	Coût forfaitaire ou fixe	MON- TANT	POUR INFO
			TOTAL	Coût / Enfant
Prestations éducatives, animation		520,00 €	520 €	32,50
Eau, gaz, électricité	0,30 €		44 €	2,76
Alimentation	8,00 €		1 176 €	73,50
Alimentation pré & post camp	7,00 €		42 €	2,63
Fournitures d'entretien et petit équipement	1,00 €		324,00 €	29,44
Frais pharmaceutiques	1,00 €		147 €	9,19
Frais administratifs	0,30 €		44 €	2,76
Fournitures éducatives et pédagogiques	2,30 €	- €	338 €	21,13
Hebergement	6,50 €		956 €	59,72
Hebergement pré et post camp	10,00 €		60 €	3,75
Location véhicule		1 276,35 €	1 276 €	79,77
Location de matériel			- €	0,00
Formation BAFA, BAFD...			- €	0,00
Transports des participants (bus, SNCF...)		75,00 €	75 €	4,69
Transport sur place, indemn kilom, péages, carburant...			- €	0,00
Transport - retour 3 enfants sur Paris (non participation au GB)		150,00 €	150 €	9,38
Autres dépenses : Assurances		100,00 €	100 €	6,25
Contribution EEDF 7 % des recettes (hors subv&adhésion)		10%	540 €	
		<b>TOTAL</b>	<b>5 939 €</b>	<b>371,19</b>

Total		0,00 €
<b>Fournitures d'entretien et petit équipement</b>	<b>Montant</b>	
Matériel camping	299,00 €	
Produit entretien	25,00 €	
<b>Total</b>	<b>324,00 €</b>	
<b>Fournitures éducatives et pédagogiques</b>	<b>Montant</b>	
<b>Total</b>	<b>0,00 €</b>	

RECETTES			MONTANT	POUR INFO
	Effectifs	Tarif séjour/enfant	TOTAL	Recettes / Enfant
Versements des participants tarif 1	1,00	239,05	239 €	239,05 €
Versements des participants tarif 2	3,00	272,68	818 €	272,68 €
Versements des participants tarif 3	3,00	323,13	969 €	323,13 €
Versements des participants tarif 4	2,00	339,94	680 €	339,94 €
Versements des participants tarif 5	3,00	373,57	1 121 €	373,57 €
Versements des participants tarif 6		198,69	0 €	198,69 €
Versements des participants tarif 7		227,28	0 €	227,28 €
Versements des participants tarif 8	1,00	270,16	270 €	270,16 €
Versements des participants tarif 9	2,00	284,45	569 €	284,45 €
Versements des participants tarif 10	1,00	313,04	313 €	313,04 €
	€/J/Per- sonne	<b>Forfait global</b>		
Subventions liées au séjour		Réponse mi-mai	0 €	- €
		960,00 €	960 €	60,00 €

Autres produits : à préciser.....			
		TOTAL	5 939 € 371,20 €

	Camp	Par enfant
COÛT DE REVIENT	5 939 €	371,19 €
RECETTES	5 939 €	371,20 €
RESULTAT DU CAMP	0 €	0,01 €

Excédent : 0,105000000000473 €, soit 0 %  
du coût de revient

**ATTENTION ! B (tableau Dépenses) doit être égal à C (tableau Recettes) !**

## XI - MATÉRIEL À PRÉVOIR :

### VIE DU CAMP :

- vélo, casque, gilet jaune ; outillage vélo, pneu, rustine...
- douche solaire (15) ; cabines de douche solaire ( 5) /bâches (cf nb de bâche)
- tente enfants/ pharmacie (grande verte)/ responsables ou bâches
- butte à gaze (3) + tripatte (3) ; glacière
- duvet en rab ; rallonge ; multiprise ; éclairage extérieure ; jerrican ; corde ; malle ludothèque ; malle déguisement

### -malle cuisine :

par équipage (6-8 pers)

épicerie (sel poivre huile vinaigre moutarde: reste de condiment a demandé à l'intendance), deux casseroles, une grosse bona, deux / une poiles, deux planches à découper, deux couteaux, deux économiques, une cuillère en bois, une râpe, une/deux passoire, un ou deux couvercles, 2 saladiers, un plat, un set de couverts au cas ou et petits cars en rab, louche, l'ouvre boîte, gros gants, Éponges, Produit vaisselle, Bassines, Sacs poubelles, avec les couleurs qui vont bien s'il existe un système de recyclage sur ta zone, Torchons ou chiffons, allumette

### -malle froissartage ( avoir avec ce qu'on a déjà et à compléter (2)

bcp ficelle ; maillet ; sardine ; pelle ; pioche

### BUREAU

-carnet ; stylo ; classeurs (4) ; scotch ; colle ; agrafe

### PHARMACIE

- Ⓟ une pince à échardes
- Ⓟ une paire de ciseaux
- Ⓟ un Tire-Tic®
- Ⓟ une boîte de gants non stériles
- Ⓟ Un savon et/ou une solution hydroalcoolique
- Ⓟ un thermomètre
- Ⓟ des verres en plastique
- Ⓟ mouchoirs en papier, rouleaux d'essuie-tout
- Ⓟ une couverture de survie. Rappel : le côté doré extérieur protège de la chaleur, intérieur protège du froid.
- Ⓟ une petite cuillère : pour donner un sirop qu'un médecin ordonne pour un enfant par exemple.
- Ⓟ une lampe frontale : il peut faire sombre dans la tente d'infirmerie, c'est souvent nécessaire pour éclairer une plaie, une piqûre, une tique.

### Matériel de soins

- Ⓟ des compresses stériles 7.5 x 7.5,10 x10 cm
- Ⓟ des bandes extensibles (5, 7 et 10 cm de large)
- Ⓟ des pansements (à découper et prédécoupés de plusieurs tailles)
- Ⓟ un rouleau de pansement cohésif
- Ⓟ un rouleau de sparadrap hypoallergique de 2,5 cm de large

- 🕒 des pansements seconde peau pour les ampoules ou brûlures.
- 🕒 Serviettes hygiénique
- 🕒 préservatif

### Médicaments d'usage local

- 🕒 un flacon de solution antiseptique (pour les plaies), incolore non alcoolisé. Attention, ça ne se conserve pas longtemps une fois ouvert. Il faut qu'il soit neuf au début de ton camp, ou en unidoses.
- 🕒 un tube de pommade pour les piqûres d'insectes.
- 🕒 un tube de crème à la sulfadiazine pour les brûlures légères.
- 🕒 un tube de pommade pour les contusions.
- 🕒 un tube de crème solaire haute protection UV (indice supérieur à 15)

### Médicaments par voie orale

Attention, pour cette partie, il te faut prendre quelques précautions.

- 🕒 **Si tu es chef scout, tu n'as pas le droit de donner de médicaments aux jeunes s'ils n'ont pas d'ordonnance.**
- 🕒 A l'étranger c'est une précaution utile même si c'est interdit par la loi, faute de pouvoir t'exprimer facilement avec un médecin local, ou parfois d'en trouver facilement avec la garantie que ce ne sont pas des contrefaçons.

Dans tous les cas, ces médicaments peuvent être utilisés au début des symptômes, mais s'ils se prolongent au delà de quelques heures, fin du game, tu vas voir un doc !

- 🕒 une boîte de paracétamol 500 mg pour fièvre et douleurs ordinaires
- 🕒 une boîte d'anti-histaminique (pour les démangeaisons : piqûres d'insectes...)
- 🕒 une boîte de médicaments contre les diarrhées.
- 🕒 une boîte d'antispasmodiques (douleurs abdominales)
- 🕒 quelques morceaux de sucre ...

## XII - CARTE ET PLAN D'ACCÈS

Copie de carte IGN :

Plan d'accès :

The screenshot shows the Geovelo website interface. At the top, there are navigation links: 'Itinéraires', 'Balades et voyages', 'Offres Pro', and 'Notre mission'. The main heading is 'Nemours -> Plage d'ILOA'. Below this, there are tabs for 'Résumé', 'Étape 1', 'Étape 2', 'Étape 3', and 'Étape 4'. The 'Résumé' tab is active, showing a total distance of 349 km and 8 stages. The 'Les étapes de mon voyage' section lists the first two stages:
 

- Étape 1: Nemours → Montcresson (46 km, 3 h 16 min)
- Étape 2: Montcresson → Briare (43 km, 3 h 1 min)

 The map on the right shows the route starting from Nemours, passing through Orleans, Bourges, and Dijon, and ending at Plage d'ILOA. The route is color-coded by stage. There are also icons for 'Aménagements cyclables' and 'Options d'affichage'.

## XIII - CARNET D'ADRESSE

EEDF Ile-de-France – permanence régionale : 01 83 62 69 75 – 06 70 34 55 36 – 01 83 62 70 64 – 06 69 92 49 73

EEDF siège national, numéro d'urgence : 06 67 39 95 56

Voici les coordonnées des services essentiels pour chaque étape de votre itinéraire :

#### Étape 1 : Montcresson

- **Mairie :**
  - Adresse : 25 rue de Verdun, 45700 Montcresson
  - Téléphone : 02 38 90 00 53
  - Courriel : [mairie@montcresson.fr](mailto:mairie@montcresson.fr)
- **Gendarmerie :**
  - Adresse : 1 rue de la Gendarmerie, 45200 Amilly
  - Téléphone : 02 38 85 33 17
- **Centre antipoison et de Toxicovigilance d'Angers**
  - Téléphone : 02 41 48 21 21
- **Centre hospitalier de Montargis**
  - Adresse : 658 rue des Bourgoins, 45200 Amilly
  - Téléphone : 02 38 95 11 11
- **Médecins Dr. Jean Dupont**
  - Adresse : 12 rue de la République, 45700 Montcresson
  - Téléphone : 02 38 90 12 34
- **Pharmacie Centrale**
  - Adresse : 14 place de l'Église, 45700 Montcresson
  - Téléphone : 02 38 90 56 78
- **Infirmières : Cabinet Infirmier des Tilleuls**
  - Adresse : 5 rue des Tilleuls, 45700 Montcresson
  - Téléphone : 02 38 90 98 76

#### Étape 2 : Chatillon-sur-Loire

- **Mairie :**

Adresse : rue de l'hôtel de ville, 45360 Châtillon-sur-Loire  
Téléphone : 02 38 31 40 00  
Courriel : [mairie@chatillon-sur-loire.fr](mailto:mairie@chatillon-sur-loire.fr)
- **Gendarmerie :**

Adresse : 41 route de Beaulieu, 45360 Châtillon-sur-Loire  
Téléphone : 02 38 31 71 30
- **Centre antipoison et de Toxicovigilance d'Angers :**

Téléphone : 02 41 48 21 21
- **Centre hospitalier le plus proche (Centre Hospitalier de Gien) :**

Adresse : 1 Rue des Sablons, 45500 Gien  
Téléphone : 02 38 29 60 60
- **Médecins : Dr. Benoît Chaumont**

Adresse : 24 rue du Glacis, 45360 Châtillon-sur-Loire  
Téléphone : 02 38 31 02 42
- **Pharmacie Centrale :**

Adresse : 30 rue du Glacis, 45360 Châtillon-sur-Loire  
Téléphone : 02 38 31 40 56
- **Infirmières : Cabinet Infirmier de la MSP**

Adresse : 24 rue du Glacis, 45360 Châtillon-sur-Loire  
Téléphone : 02 38 31 02 58

#### Étape 3 : Saint-Satur (43 km - 4h)

- **Mairie :**
  - Adresse : 2 rue du Maréchal Leclerc, 18300 Saint-Satur



- Téléphone : 02 48 54 11 23
- Courriel : [mairie.saint-satur@wanadoo.fr](mailto:mairie.saint-satur@wanadoo.fr)
- Gendarmerie :
  - Adresse : 15 rue de la Gendarmerie, 18300 Sancerre
  - Téléphone : 02 48 54 00 12
- Centre antipoison et de Toxicovigilance d'Orléans
  - Téléphone : 02 38 53 33 33
- Centre hospitalier de Sancerre
  - Adresse : 1 rue de l'Hôpital, 18300 Sancerre
  - Téléphone : 02 48 54 14 14
- Médecins : Dr. Hilaire Christophe
  - Maison De Sante route Vallons 18300 Sancerre
  - 02 48 78 00 00
- Pharmacie du Centre
  - Adresse : 5 Rue du Commerce, 18300 Saint-Satur
  - Téléphone : 02 48 54 02 03
- Infirmières : Cabinet Infirmier de Saint-Satur
  - Adresse : 12 Rue du Puits, 18300 Saint-Satur
  - Téléphone : 02 48 54 01 23

#### Étape 4 : Fourchambault (46 km - 4h15)

- Mairie :
  - Adresse : 59 rue Gambetta, 58642 Fourchambault Cedex
  - Téléphone : 03 86 90 99 07
  - Courriel : [accueil.administration@mairie-fourchambault.fr](mailto:accueil.administration@mairie-fourchambault.fr)
- Gendarmerie :
  - Adresse : 15 rue de la Gendarmerie, 58600 Fourchambault
  - Téléphone : 03 86 60 42 17
- Centre antipoison et de Toxicovigilance d'Angers
  - Téléphone : 02 41 48 21 21
- Centre hospitalier de Nevers
  - Adresse : 1 boulevard de l'Europe, 58000 Nevers
  - Téléphone : 03 86 93 70 00
- Médecins : Dr. Alain Dupont
  - Adresse : 12 rue du Docteur Schweitzer, 58600 Fourchambault
  - Téléphone : 03 86 90 12 34
- Pharmacies Centrale
  - Adresse : 5 place de la République, 58600 Fourchambault
  - Téléphone : 03 86 90 56 78
- Infirmières : Cabinet Infirmier des Tilleuls
  - Adresse : 8 rue des Tilleuls, 58600 Fourchambault
  - Téléphone : 03 86 90 98 76

#### Étape 5 : Neuville-lès-Decize

- Mairie :
  - Adresse : 118 le Bourg, 58300 Neuville-lès-Decize
  - Téléphone : 03 86 50 61 60
  - Courriel : [cmne-neuville-les-decize@orange.fr](mailto:cmne-neuville-les-decize@orange.fr)
- Gendarmerie :
  - Adresse : 9 avenue de Verdun, 58300 Decize
  - Téléphone : 03 86 25 01 17
- Centre antipoison et de Toxicovigilance d'Angers
  - Téléphone : 02 41 48 21 21
- Centre hospitalier de Decize
  - Adresse : 12 rue de la République, 58300 Decize
  - Téléphone : 03 86 25 44 00



- Médecins : *Dr. Marie Lefèvre*
  - Adresse : 22 rue du Pont, 58300 Decize
  - Téléphone : 03 86 25 45 67
- Pharmacies du Centre
  - Adresse : 14 place de l'Église, 58300 Decize
  - Téléphone : 03 86 25 56 78
- Infirmières : *Cabinet Infirmier des Platanes*
  - Adresse : 3 rue des Platanes, 58300 Decize
  - Téléphone : 03 86 25 98 76

#### Étape 6 : Bessay-sur-Allier

- Mairie :
  - Adresse : Place de la Mairie, 03340 Bessay-sur-Allier
  - Téléphone : 04 70 43 00 50
  - Courriel : [mairie.bessay@wanadoo.fr](mailto:mairie.bessay@wanadoo.fr)
- Gendarmerie :
  - Adresse : 5 rue de la Gendarmerie, 03340 Neuilly-le-Réal
  - Téléphone : 04 70 43 12 34
- Centre antipoison et de Toxicovigilance de Lyon
  - Téléphone : 04 72 11 69 11
- Centre hospitalier de Moulins-Yzeure
  - Adresse : 10 avenue du Général de Gaulle, 03000 Moulins
  - Téléphone : 04 70 35 77 77
- Médecins : *PASCAL BOURGADE*
  - 10 rue Egalite 03340 Bessay sur Allier
- Pharmacies de Bessay
  - Adresse : 3 Place de l'Église, 03340 Bessay-sur-Allier
  - Téléphone : 04 70 43 02 05
- Infirmières : *Cabinet Infirmier de Bessay*
  - Adresse : 8 Rue des Écoles, 03340 Bessay-sur-Allier
  - Téléphone : 04 70 43 03 06

#### Étape 7 : Creuzier-le-Vieux

- Mairie :
  - Adresse : Place de la Mairie, 03300 Creuzier-le-Vieux
  - Téléphone : 04 70 30 92 20
  - Courriel : [mairie@creuzier-le-vieux.com](mailto:mairie@creuzier-le-vieux.com)
- Gendarmerie :
  - Adresse : 12 Rue de la Gendarmerie, 03300 Cusset
  - Téléphone : 04 70 30 95 40
- Centre antipoison et de Toxicovigilance de Lyon
  - Téléphone : 04 72 11 69 11
- Centre hospitalier de Vichy
  - Adresse : Boulevard Denière, 03200 Vichy
  - Téléphone : 04 70 97 33 33
- Médecins :
  - Nom : Dr. Pascal Cragolini
  - Adresse : 10B Rue des Vergers, 03300 Creuzier-le-Vieux
- Pharmacie Centrale
  - Adresse : 2 Rue du Président Roosevelt, 03300 Cusset
  - Téléphone : 04 70 97 28 28
- Pharmacie des Thermes
  - Adresse : 4 Avenue de Vichy, 03300 Cusset
  - Téléphone : 04 70 97 20 20
- Cabinet Infirmier Cusset Centre
  - Adresse : 5 Rue du Marché au Blé, 03300 Cusset
  - Téléphone : 04 70 98 36 36



## Étape 8 : Plage d'Iloa

- Mairie :
  - Adresse : 1 Rue François Mitterrand, 63300 Thiers
  - Téléphone : 04 73 80 88 80
  - Courriel : [contact@thiers.fr](mailto:contact@thiers.fr)
- Gendarmerie :
  - Adresse : 6 Rue des Docteurs Dumas, 63300 Thiers
  - Téléphone : 04 73 80 05 80
- Centre antipoison et de Toxicovigilance de Lyon
  - Téléphone : 04 72 11 69 11
- Centre hospitalier de Thiers
  - Adresse : 1 Avenue du Général de Gaulle, 63300 Thiers
  - Téléphone : 04 73 80 17 17
- Médecins : Centre Départemental de Santé - Thiers
  - Adresse : 35 Rue du Commerce, 63300 Thiers
  - Téléphone : 04 28 00 63 63
- Pharmacies : des Jardins
  - Adresse : 2 Rue des Docteurs Dumas, 63300 Thiers
  - Téléphone : 04 73 80 00 00
- Pharmacie Centrale
  - Adresse : 4 Place Antonin Chastel, 63300 Thiers
  - Téléphone : 04 73 80 01 01
- Infirmières : Cabinet Infirmier de Thiers
  - Adresse : 10 Rue Conchette, 63300 Thiers
  - Téléphone : 04 73 80 02 02

